



Partant du constat fait de la conjoncture politique qui laisse augurer, notamment la probabilité de caducité du Parlement, ajouté au mal-fonctionnement du CSPJ, la dégradation des conditions de vie des citoyens les plus défavorisés et les manifestations de rue récurrentes qui témoignent, selon les commissaires, du mécontentement populaire ainsi que la mise en place d'agents exécutifs intérimaires qui est un signe de la main mise de l'Exécutif sur l'appareil d'Etat, les onze membres de la Commission consultative ont présenté un rapport préconisant le départ de Laurent Lamothe.

Les commissaires sont arrivés à la conclusion que la crise, à laquelle le pays se trouve confronté est à la fois conjoncturelle et structurelle, et que chaque acteur privilégié, déplorent-ils, des solutions personnelles. Pourtant, ont-ils poursuivi, la solution la plus crédible doit être celle qui donne la stabilité aux trois pouvoirs. Suite à ces constats, la commission croit qu'un retour à la normalité constitutionnelle et au fonctionnement des institutions est incontournable .

Ils pensent qu'établir un dialogue permanent entre les trois pouvoirs, mettre sur pied un gouvernement de consensus qui doit créer un climat favorable à la tenue d'élections crédibles

La commission consultative remet son rapport et recommande le départ de Lamothe

Écrit par LE/HPN

Mardi, 09 Décembre 2014 20:21

ainsi que le rétablissement de la confiance de la population dans les institutions, notamment la Police nationale, sont des solutions concrètes aux problèmes qui doivent être implémentées dans la situation exceptionnelle que connaît le pays actuellement.

Soulignant qu'il est impératif qu'un compromis soit trouvé avant le 12 janvier entre les protagonistes, la commission a identifié une solution, qu'il juge être la plus crédible. Cette solution présente des mesures de différentes natures divisées en plusieurs catégories: les mesures d'apaisement qui comportent, entre autres la libération des prisonniers politiques non jugés et un "arrêté de grâce" pour ceux-là qui sont engagés dans une instance judiciaire. La démission du Premier ministre et de son gouvernement et la mise en place d'un gouvernement de consensus font aussi partie de ces mesures.

La Phase d'apaisement comporte aussi, la démission du président du CSPJ et de celui de la Cour de Cassation, Me Anel Alexis Joseph, la démission des membres du CEP et l'adoption d'une trêve entre les différentes composantes politiques pour faciliter des discussions entre le chef de l'État et les président des deux branches du Parlement.

Une deuxième catégorie de mesures appelées conjoncturelles, comporte la convocation de la chambre des députés en session extraordinaire pour voter les amendements à la loi électorale ainsi que la déclaration de politique générale du nouveau chef de gouvernement de consensus.

La troisième et dernière catégorie ou mesures structurelles, se donne pour objectif de renverser les barrières qui constituent un obstacle à la stabilité et à la gouvernance du pays en préconisant la convocation des états généraux pour établir un protocole de "gouvernabilité", un protocole de croissance et de compétitivité et un protocole de révision constitutionnelle.

La réforme au niveau du système judiciaire qui passe par la réforme du CSPJ, le renforcement de la Cour des comptes dans le cadre de sa mission de contrôle des institutions publiques sont d'autres recommandations qui ont été faites par les commissaires.

Aussi, appellent-ils à un sacrifice patriotique qui nécessite la volonté de tous les acteurs pour mettre fin à la crise. Ils ont, par ailleurs, invité le président Martelly à ne prendre aucun décret, durant le temps de l'absence du Parlement, sinon celui annonçant l'organisation des prochaines élections.

La commission consultative remet son rapport et recommande le départ de Lamothe

Écrit par LE/HPN

Mardi, 09 Décembre 2014 20:21

Le chef de l'état a salué le travail des commissaires et a promis que sous peu, il viendra pour se prononcer sur les recommandations, tout en rappelant qu'il va analyser le document avec ses conseillers et les membres du gouvernement. "Aucun sacrifice n'est trop grand pour moi pour sauver le pays" a conclu le chef de l'État.